

Normes nationales sur la santé buccodentaire dans les foyers de soins de longue durée



Les hygiénistes dentaires autorisés comprennent que la santé buccodentaire peut avoir des effets considérables sur la santé globale et la qualité de vie de tous les Canadiens, en particulier, chez les personnes qui vivent dans des foyers de soins de longue durée. Les maladies buccodentaires peuvent produire de la douleur, des malaises, une mauvaise haleine et des difficultés à mâcher et à avaler. Elles peuvent aussi être liées à des états de santé plus sérieux comme les maladies du cœur et du poumon, le diabète et les issues défavorables de la grossesse.

Les résidents de foyers de soins de longue durée sont à risque d'avoir une mauvaise santé buccodentaire et des complications qui exigent des soins supplémentaires à mesure qu'ils vieillissent. Néanmoins, il y a souvent peu de soins quotidiens de la bouche dans ces établissements. De nombreuses études¹ ont souligné que les résidents de foyers de soins de longue durée ont des taux de prévalence élevés de maladie parodontale, de carie dentaire et de prothèses mal ajustées.

Les hygiénistes dentaires peuvent jouer un rôle déterminant dans l'amélioration de la santé buccodentaire et la qualité de vie des résidents de foyers de soins de longue durée grâce aux moyens suivants :

- Faire partie d'une équipe de soins interprofessionnels.
- Réaliser des programmes d'activités de promotion, de sensibilisation, de dépistages et d'évaluation de la santé buccodentaire. Les normes nationales devraient exiger que tous les hygiénistes dentaires effectuent des dépistages de santé buccodentaire auprès de résidents dès leur admission, des évaluations de la santé buccodentaire dans les 90 jours suivant leur admission, et la création de plans de soins de la bouche.
- Éduquer et former d'autres fournisseurs de soins de santé buccodentaire qui participent au soutien des résidents en foyers de soins de longue durée.

¹Matthews DC, Clovis JB, Brillant MGS, Filiaggi MJ, McNally ME, Kotzer RD, Lawrence HP. Oral health status of long-term care residents—a vulnerable population, J Can Dent Assoc., 2012, volume 78, numéro c3.

Le rôle du gouvernement fédéral

Travailler en collaboration avec les provinces et les territoires pour faire des investissements ciblés dans la santé buccodentaire des résidents de foyers de soins de longue durée.

Mener les efforts, en partenariat avec les provinces, les territoires et les experts de santé buccodentaire, visant à établir de nouvelles normes nationales de santé buccodentaire pour les foyers de soins de longue durée pour que les aînés puissent recevoir les meilleurs soins d'hygiène buccodentaire préventifs possible et avoir un accès direct aux services d'hygiène dentaire qui appuient leur santé globale et améliorent leur qualité de vie.